



**30**  
 & **31**  
 JANVIER  
 2016

Sports blackboard

# tournoi international de paris lutte

féminine, gréco-romaine et libre

DE 9H À 18H - INSEP (46 route de la pyramide - 75012 Paris)

TARIFS À PARTIR DE 6€ LA JOURNÉE - VENTE SUR LE RÉSEAU TICKETMASTER  
 (points de vente habituels)

Renseignements : 01 41 79 59 10 - Web : [www.fflutte.com](http://www.fflutte.com) - Courriel : [ffl@fflutte.org](mailto:ffl@fflutte.org)







Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le **tournoi international de Paris** sera organisé, par la Fédération Française de Lutte, les **30 et 31 janvier** prochains dans le temple du sport de haut niveau, l'INSEP.

Cette compétition sous l'égide de la fédération internationale est une étape importante de la rentrée sportive internationale en cette année olympique.

Ce seront plus de 300 sportifs venus d'une vingtaine de pays qui se retrouveront sur les tapis dans les trois styles olympiques pour aller chercher l'or !

Soyez nombreux à encourager ces grands noms du sport français et international.

### Programme de la compétition

#### Samedi 30 janvier :

09h00/17h00 Tours de qualification

17h00/19h30 Finales (3<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>, 1<sup>er</sup>-2<sup>ème</sup>)

Catégories Féminine 48-55-60-69kg / Gréco 66-75-80-98kg / Libre 57-65-74-97kg

#### Dimanche 31 janvier :

09h30/17h00 Tours de qualification

17h00/19h00 Finales (3<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>, 1<sup>er</sup>-2<sup>ème</sup>)

Catégories : Féminine 53-58-63-75kg / Gréco 59-71-85-130kg / Libre 61-70-86-125kg

### Adresse (et accès Parking pour nos VIP)

INSEP, 46 route de la pyramide 75012 PARIS - Halle Maigrot

### Info et réservation VIP



#### Agence sports & marketing

40, rue Saint Ferdinand – 75017 Paris

Jean-Charles Berton : Mobile 06 73 02 58 89 [jcberton@sports-and-marketing.com](mailto:jcberton@sports-and-marketing.com)



Fédération Française de Lutte - siret n° 78444870600035  
siège social : 2, rue Louis Pergaud 94706 MAISONS-ALFORT



agence officielle

**BON DE COMMANDE À RETOURNER** svp  
à l'adresse ci-dessous

Agence sports & marketing  
40, rue Saint Ferdinand – 75017 Paris  
[contact@sports-and-marketing.com](mailto:contact@sports-and-marketing.com)

HOSPITALITE PACKAGES OFFICIELS  
**TOURNOI DE PARIS 2016**

*Sports*  
& marketing  
agence officielle



Fédération Française de Lutte

### Adresse de facturation CLIENT

Société :		N° TVA :	
Mr <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>	Mlle <input type="checkbox"/>	
Nom :		Fonction :	
Prénom :		Service :	
Téléphone :		Fax :	
E-mail :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	Pays :
Votre référence facturation, si nécessaire :			
<b>Adresse de livraison si différente</b>			
Société :			
Mr <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>	Mlle <input type="checkbox"/>	
Nom :		Fonction :	
Prénom :		Service :	
Téléphone :		Fax :	
E-mail :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	Pays :
<i>Tout Bon de Commande non dûment rempli ne pourra être pris en compte</i>			

Livraisons effectuées sous réserve de paiement avant les dates de routage

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Relations Publiques Officielles - FF de Lutte

### I) COMMANDE

La signature de la présente offre vaut commande ferme et définitive du CLIENT. Toute modification ultérieure souhaitée par ce dernier reste soumise à l'accord express, préalable et écrit de FFL.

### II) FORMATION DU CONTRAT

Toute offre de FFL n'engage celle-ci qu'aux conditions suivantes :

- Acceptation du CLIENT et retour du bon de commande dûment signé dans un délai de 8 jours à compter de la date d'envoi de l'offre.
- Règlement à la commande représentant 100% du prix de la prestation (TTC).

### III) REGLEMENT

Acquittement des factures à réception, dans tous les cas avant la livraison des billets.

Le CLIENT s'engage à payer à FFL le prix des prestations stipulées:

- 100% à réception de facture.

Le paiement du prix est effectué à l'ordre exclusif de FFL. Tout impôt, taxe et autre retenue qui seraient applicables au prix seront supportés exclusivement par le CLIENT.

Toutes prestations supplémentaires feront l'objet d'une facturation complémentaire payable à réception de facture

### IV) ANNULATION

En cas d'annulation, totale ou partielle, des prestations achetées avant la manifestation, le client sera redevable à l'égard de FFL de 100% des sommes dues (prestations et billetterie) au titre de la commande qu'elle aura annulée.

### V) INEXECUTION

A défaut de paiement à bonne date par le client de tout ou partie du prix de la fourniture des garanties financières prévues le cas échéant dans les conditions particulières, FFL a la faculté :

- Soit de constater le présent contrat comme immédiatement résilié. Toute somme déjà payée par le CLIENT étant conservée par FFL à titre d'indemnité minimale, sans préjudice de dommages et intérêts supplémentaires que FFL pourrait réclamer au CLIENT par voie judiciaire.
- Soit de poursuivre l'exécution du présent contrat et de fournir les prestations prévues.

Dans ces cas, les sommes non payées à leur date d'exigibilité entraîneront de plein droit et sans mise en demeure préalable des pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal.

### VI) LIVRAISON

Les billets sont à retirer chez FFL entre une et trois semaines avant l'événement sous réserve de paiement.

### VII) OBLIGATIONS

Le CLIENT s'oblige à respecter et à faire respecter par tous ses invités les règlements et consignes de sécurité d'ordre et de police en vigueur dans l'espace où se déroule la prestation. Le CLIENT est informé qu'aucune personne ne saurait être admise dans cet espace sans en être dûment munie d'un titre d'admission établi par la FFL. En outre, la FFL se réserve le droit de refuser l'accès dudit espace à toute personne dont la tenue ou le comportement serait susceptible de nuire au bon déroulement de la prestation.

Le CLIENT s'engage à ne pas revendre, sous quelque forme que ce soit, à des tiers, les billets qui lui sont attribués. Il s'engage également à ne pas utiliser ces billets pour des opérations promotionnelles (concours, loteries, etc....).

### VIII) RESPONSABILITES

FFL décline toute responsabilité face aux événements dommageables indépendants de sa volonté qui pourraient survenir à l'occasion de l'événement et/ou de l'exécution de la prestation. En tout état de cause et dans le cas où par impossible, la responsabilité de FFL viendrait à être engagée et retenue, l'évaluation du préjudice serait contractuellement limitée au maximum au montant des prestations payées par le CLIENT à FFL.

Le CLIENT renonce et s'engage à faire renoncer ses assureurs à tous recours directs ou subrogatoires à l'encontre de FFL et ses assureurs à l'occasion des événements décrits ci dessus et à fortiori en cas de force majeure

### IX) REPORT

FFL ne peut être tenue pour responsable des éventuelles modifications ou annulations partielles et/ou totales de la programmation de l'événement pour un cas de force majeure.

Dans le cas où la date de déroulement de l'événement à l'occasion duquel les prestations sont fournies serait modifiée indépendamment de la volonté de la FFL après l'établissement du bon de commande, les prestations ne seront pas remboursées, mais reportées à la nouvelle date proposée par la FFL.

Le CLIENT reconnaît avoir été informé de ce risque et renonce préalablement à toute action en énonciation de la présente convention ou en attribution de dommages et intérêts pour ce motif.

### X) FORCE MAJEURE

FFL peut suspendre ou annuler l'exécution de sa prestation en cas de force majeure sans que cela ouvre la possibilité au CLIENT de réclamer une quelconque indemnité à ce titre.

### XI) RECLAMATIONS

Aucune réclamation portant sur la prestation ne sera recevable plus de 2 jours ouvrés après son déroulement. Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte que dans les 8 jours suivant la date de la facture.

En cas de désaccord sur une partie du montant de la facture, le CLIENT s'engage en tout état de cause à régler sans délai le montant non contesté de celle-ci.

### XII) LOI APPLICABLE ET LITIGES

Le présent contrat sera interprété conformément à la loi française qui le gouverne.

Tout litige provenant de l'application et de l'interprétation du présent contrat relève exclusivement des tribunaux français et dans ce cadre des juridictions compétentes du ressort du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Cependant à son choix exclusif, FFL pourra saisir les tribunaux compétents du pays du CLIENT pour toutes mesures d'urgence ou conservatoire et pour toute action en paiement du prix et des mesures conservatoires y afférents.

<b>CACHET SOCIÉTÉ</b>	<b>« Bon Pour Accord »</b>
<b>Signature</b>	

**BON DE COMMANDE À RETOURNER svp**  
à l'adresse ci-dessous

Agence sports & marketing  
40, rue Saint Ferdinand – 75017 Paris  
[contact@sports-and-marketing.com](mailto:contact@sports-and-marketing.com)

HOSPITALITE PACKAGES OFFICIELS  
**TOURNOI DE PARIS 2016**



**tournoi international de PARIS lutte**  
féminine, gréco-romaine et libre



Fédération Française de Lutte

Prestations de Relations Publiques	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL EN € HT
------------------------------------	----------	---------------	---------------

**Pack Tournoi 30/31 Janvier 2016**  
(Qualifs & Finales sur les deux jours du tournoi)

////////////////////  
**PLACES RESERVEES EN TRIBUNE OFFICIELLE + ACCES AU SALON VIP FFL**

5

x 250 € =  
HT\*/personne

10

..... €

Packs pour  5 personnes ou  10 personnes  
(cochez la bonne case svp) 1 accès Parking pour 5

**Samedi 30 Janvier 2016** (Qualifs & Finales)

////////////////////  
**PLACES RESERVEES EN TRIBUNE OFFICIELLE + ACCES AU SALON VIP FFL**

5

x 150 € =  
HT\*/personne

10

..... €

Packs pour 5 personnes ou 10 personnes  
(cochez la bonne case svp) 1 accès Parking pour 5

**Dimanche 31 Janvier 2016** (Qualifs & Finales)

////////////////////  
**PLACES RESERVEES EN TRIBUNE OFFICIELLE + ACCES AU SALON VIP FFL**

5

x 150 € =  
HT\*/personne

10

..... €

Packs pour 5 personnes ou 10 personnes  
(cochez la bonne case svp) 1 accès Parking pour 5

A payer .....€ TTC dont TVA 20% .....€	<b>TOTAL</b>	<b>HT</b> ..... €
--	--------------	-------------------

<b>CACHET SOCIÉTÉ</b>	<b>Date + « Bon Pour Accord » + Signature svp</b>